

0851560J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE
2 IMPASSE GUTENBERG
85190 AIZENAY
Tel : 0228150648

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 92
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/06/2023

Réuni le : 29/06/2023

Sous la présidence de : Isabelle Tabart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à ROME , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 3

Libellé de la délibération :

ROME 2024:

Le Conseil d'Administration autorise l'établissement à organiser un séjour à Rome pour 36 élèves latinistes de 4ème et 3ème du 17 au 21 mars 2024.

Ce séjour est une ouverture culturelle avec la découverte des sites emblématiques de l'Antiquité romaine (le Colisée, la Colonne de Trajan, le Forum, les Thermes de Caracalla, le port d'Ostie) et de la Rome Baroque (cathédrale Saint Pierre). Ce séjour permet également d'aborder le parcours Avenir et Citoyen en développant des compétences sociales et en découvrant des métiers liés aux activités culturelles, historiques et archéologiques.

La participation financière pour chaque famille est de 440 euros. L'établissement prend à sa charge le coût des accompagnateurs qui sont au nombre de 4 soit 1 976,00 euros (494,00 euros par accompagnateur).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0